

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA RÉPUBLIQUE ET L'ARMÉE

« La France confond dans une même affection l'armée et la République. »

La France entière applaudira à ces paroles prononcées par le Président de la République, lors de la visite que M. Loubet vient de faire au Prytanée militaire de la Flèche.

Dans le Parlement, comme dans le pays, n'y a-t-il pas une voix unanime, lorsqu'il s'agit de la force et de l'honneur de l'armée ?

Est-il donc si loïn, le jour où, lorsque notre pays, ayant au prix d'immenses sacrifices, de persévérants efforts et d'un travail ininterrompu, reconstitué l'armée nationale, le président de la République, en remettant à nos régiments de nouveaux étendards pour remplacer ceux que les fautes et les crimes de l'Empire lui avaient fait perdre à Sedan et à Metz, rendit un hommage si éclatant à cette armée vraiment nationale,

« que la France forme de la meilleure partie d'elle-même, lui donnant toute sa jeunesse, c'est-à-dire ce qu'elle a de plus cher, de plus généreux, de plus vaillant, la pénétrant ainsi de son esprit et de ses sentiments, l'animant de son âme et recevant d'elle en retour, ses fils élevés à la virile école de la discipline militaire, d'où ils apportent dans la vie civile le respect de l'autorité, le sentiment du devoir, l'esprit de dévouement, avec cette fleur d'honneur et de patriotisme et ces mâles vertus du métier des armes, si propres à faire des hommes et des citoyens ».

Où trouver une plus éloquente et plus juste apologie de l'armée, que dans ces paroles prononcées par M. Jules Grévy, le 14 juillet 1880, lors de la distribution des drapeaux ? Et combien de fois depuis lors, a-t-elle été exprimée par ses successeurs, sous une forme différente, mais dans le même esprit, cette pensée de confiance et d'espoir dans l'armée française que M. Loubet, après tous ces prédécesseurs, vient une fois de plus de traduire en termes si heureux.

Et comment en serait-il autrement ?

L'armée, à cette heure, n'est-ce pas la nation elle-même, appelée tout entière à prendre place dans ses rangs pour la défense du sol natal ?

Prétendre faire de l'armée, contre toute vérité, une sorte de caste plus ou moins séparée du reste du pays, laquelle aurait des intérêts, des droits voire même une sorte d'honneur à part, supérieur à celui des autres citoyens, ce n'est pas seulement commettre un anachronisme, c'est commettre une mauvaise action. Il y aurait là une atteinte des plus coupables à cette unité morale de la France, que lui envie ses pires ennemis eux-mêmes et qui, au jour du danger, serait notre force dans l'avenir comme elle le fut dans le passé.

Comme on le rappelait naguère avec vérité, de toutes les fautes que commit le général Boulanger, dont quelques meneurs réactionnaires s'efforcent aujourd'hui de ressusciter la néfaste tradition, la plus grave, la plus dangereuse, fut celle dont il se rendit coupable lorsque, faisant encore partie

de l'armée, il s'efforça de s'y créer un parti et à mettre son grade au service de sa popularité.

Qu'arriverait-il demain si, entraînés par des excitations malsaines et factieuses, il se trouvait des généraux, des officiers, pour imiter cet exemple ?

Alors, se serait la guerre civile, le déchirement de la France, peut-être la fin de la patrie.

Laissons donc l'armée à ses travaux, à ses devoirs. Ne l'introduisons pas davantage ni dans le Parlement, ni dans le prétoire. Tenons-la soigneusement à l'écart de la politique, sur le terrain, pour elle si ferme, si solide, si glorieux, de la défense nationale.

Oui, encore une fois, que l'armée reste ce qu'elle doit être : la gardienne du droit, de la légalité, de la Constitution, ne connaissant pas d'autres ennemis que ceux de la France, tout entière unie dans une même pensée pour la défense de ses frontières et pour l'honneur de son drapeau !

En rappelant ces vérités avec la haute autorité qu'il tient de sa fonction et du tact parfait avec laquelle il la remplit, le président de la République a exprimé une fois de plus le sentiment de la Nation.

C. R.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 4 juin 1901

La Chambre valide l'élection de 3 nouveaux élus, puis aborde la grande loi sur la caisse des retraites ouvrières.

M. Guieysse, rapporteur, demande la parole sur la discussion générale; il fait l'historique des phases par lesquelles est passée cette idée de caisse de retraites et énumère les divers projets élaborés à toutes les époques. Il demande à la Chambre de voter le texte de la commission.

M. Mirman succède à M. Guieysse à la tribune; il vient développer certaines critiques contre le projet de la commission; il se déclare partisan de la création des caisses de retraites mais il les voudrait mieux organisées. M. Mirman trouve que le projet de la commission est insuffisant.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 4 Juin 1901

Le Sénat continue la discussion de la proposition relative à la situation des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains.

M. Monestier demande que le maximum de travail pour les agents des trains soit fixé à 12 heures et que ce maximum ne puisse être dépassé.

M. Godin demande le vote du texte de la commission qui dit que si les besoins de l'exploitation l'exigeaient ce maximum pourrait être dépassé.

M. Strauss demande que le maximum de travail soit fixé à 10 heures.

Mais ce contre-projet est repoussé.

Et la séance est levée.

INFORMATIONS

Le service de deux ans

La commission sénatoriale de l'armée, réunie hier, sous la présidence de M. de Freycinet, a continué l'examen de la proposition de loi de M. Rolland, relative au service de deux ans. Elle a examiné spécialement la question de savoir si l'on ne pourrait pas compenser la diminution d'effectif

qu'amènerait le service de deux ans en réduisant dans de grandes proportions le nombre des soldats indument distraits des exercices réguliers et du service actif.

Le crime de Corancez

Le juge d'instruction a entendu mardi six témoins.

M. Bouchereau fils, pupille de Brière, a expliqué la situation financière de son oncle vis-à-vis de lui.

Mme Sauger, cafetière, a rendu compte de la monnaie qu'elle a remise à Brière sur cent francs, huit jours avant le crime, et sur dix francs dans la soirée du crime. Cette monnaie se rapporte sensiblement avec l'argent retrouvé.

Mlle Sauger, qui avait été, avec les enfants Brière, à Boncé le jour du crime, dit à quelle heure elle a quitté ses petites camarades.

M. Hennier et Mme Blaise sont entendus au sujet du couteau trouvé dans le fumier.

M. Heurtault enfin a raconté dans quelles circonstances Brière est venu grüter chez lui du vin en sortant du café.

L'interrogatoire subi par Brière n'a amené aucun résultat. Le juge lui a présenté les objets trouvés; les sacs et le porte-monnaie découvert avec l'argent. Brière a fait les mêmes réponses ainsi résumées :

« — Que voulez-vous que je vous dise ? L'argent peut-être à moi. J'ai été volé. Les sacs m'appartiennent peut-être, je ne dis pas non; on les a cachés. Ils sont couverts de sang, je le vois bien, mais j'ai été volé, attaqué, et on a voulu me tuer... Je vous ai dit : Cherchez les assassins ! » Qu'on les cherche !... Si j'avais su qu'on dût me faire souffrir comme ça, et qu'on m'accuse ainsi, je me serais tué ! » Telles ont été de nouveau les déclarations de Brière dans lesquelles il persiste fermement.

Chartres 4 juin.

La commune de Corancez se propose de faire édifier un monument aux cinq enfants de Brière.

Le juge d'instruction va citer un certain nombre de mécaniciens et de carrossiers pour arriver à préciser la destination de l'instrument détérioré et qu'il croit avoir servi au crime.

Aucun témoin n'a été entendu aujourd'hui, Brière sera interrogé demain.

Tirages financiers

Obligations de la Ville de Paris 1898

Le numéro 235.390 gagne 200.000 fr.

Le numéro 74 595 gagne 50 000 fr

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 350.675, 509.574, 516.945, 539.144.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5 000 francs : 122.482, 468.718, 23.933, 133.853.

Quarante numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Obligations Communales 1879

Le numéro 512.405 gagne 100.000 fr.

Le numéro 275.040 gagne 25.000 fr.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr. : 370.613, 174.384, 626.247, 802.427, 649.012, 641.442.

Obligations Communales 1880

Le numéro 137.740 gagne 100 000 fr.

Le numéro 617 221 gagne 25.000 fr.

Les six suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 311.679, 41.956, 71,254, 264,345, 927.865, 320,668.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations Communales 1891

Le numéro 529.489 gagne 100 000 fr.

Le numéro 205 395 gagne 10.000 fr.

Le numéro 288.500 gagne 5.000 fr.

Vingt numéros gagnent chacun 1 000 fr.

Obligations Communales 1899

Le numéro 104.708 gagne 150.000 fr.

Le numéro 435 504 gagne 5.000 fr.

Vingt numéros gagnent chacun 1.000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

L'Élection Sénatoriale

Ayant loyalement exprimé notre opinion lorsque MM. Cocula, Malvy et Linol eurent officiellement annoncé leur candidature, nous attendions patiemment la décision du Congrès qui doit avoir lieu à Gourdon dimanche prochain, lorsque nous recevons la lettre-circulaire suivante, qui est adressée aux délégués sénatoriaux :

Gourdon-Souillac, le 3 juin 1901.

Monsieur... délégué du conseil municipal de...

A différentes reprises plusieurs journaux ont publié des notes relatives à une réunion, à Gourdon, des Délégués élus par les conseils municipaux de notre arrondissement, dans le but de désigner un candidat unique pour remplacer M. de Verninac.

Ces notes ne portent aucune signature et, jusqu'à ce jour, il a été impossible de connaître les inspireurs de cette organisation anonyme.

Comme il importe surtout de ne pas se laisser surprendre par des adversaires qui n'agissent pas au grand jour, nous acceptons cette réunion, nous la provoquons même.

En conséquence, nous venons vous prier très instamment de vous rendre dimanche prochain, 9 juin, à une réunion qui aura lieu à la mairie de Gourdon, à une heure de l'après-midi.

A cette assemblée générale sont invités tous les Délégués élus le 2 juin par les conseils municipaux de l'arrondissement, ainsi que les électeurs de droit.

Toute réunion qui se tiendrait, et où ne seraient convoqués que des électeurs triés, ne pourrait représenter qu'une coterie organisée pour le succès d'une personnalité. Il faut déjouer tous les calculs qui n'auraient que ce but.

Il faut que la réunion de Gourdon soit l'image du Congrès de Cahors.

La parole, comme la souveraineté, est à tous les élus et non à quelques-uns.

Que pas un de vous ne manque à la réunion de Gourdon, et votre parole sera entendue et comprise.

La République veut la clarté, les Républicains ne doivent pas agir dans les ténèbres.

A vous,

MALVY, LINOL, candidats.

N.-B. — Il serait à désirer que tous les délégués soient munis d'un certificat du maire avec le sceau de la mairie, constatant leur qualité et leur identité.

Nous tenons à déclarer, tout d'abord, que nous ne connaissons pas nous-même l'auteur des notes en question; mais nous ne saurions admettre que l'on qualifie de réunion anonyme, une réunion qui doit être présidée par nos honorables sénateurs MM. Pauliac et Costes.

Les sentiments démocratiques de nos deux représentants au Sénat sont trop connus, pour que l'on puisse admettre un seul instant qu'ils se prèteraient à une comédie indigne d'eux.

Dès lors, que signifie cette affirmation : « comme il importe surtout de ne pas se laisser surprendre par des adversaires... »

C'est là une... insinuation regrettable et

gratuite à l'adresse de nos deux sénateurs, qui ne peuvent d'aucune manière donner la main aux adversaires de MM. Linol et Malvy, personne n'en doute.

Donc, un Congrès présidé par MM. Pauliac et Costes ne peut être qu'un Congrès républicain qui fera œuvre républicaine.

Ce point est indiscutable. Il convenait de le noter.

Ceci dit, la note de MM. Malvy et Linol ne nous donne-t-elle pas le droit de donner un conseil aux délégués républicains ?

Nous avons l'intention — nous le répétons — de nous taire, jusqu'au Congrès; mais la circulaire que l'on a lue plus haut est d'un esprit trop tendancieux pour que nous ne sortions pas de notre réserve, et nous adressant aux délégués, nous leur disons :

Electeurs, méfiez vous des pactes de Bordeaux.

Les journaux réactionnaires, la *Croix* en tête, indiquent hautement leur préférence pour l'un des trois candidats. Nous ne ferons pas à ce dernier l'injure de supposer que son attitude autorise nos confrères réactionnaires à prendre parti pour lui, mais il faut dissiper toute équivoque.

Peu nous importe le choix du Congrès, la question de principe seule nous intéresse; mais peut-on admettre un seul instant que M. de Verninac aurait comme successeur un homme qui passerait avec l'appoint des voix réactionnaires !!!

Non, mille fois non !

Le successeur de M. de Verninac doit être l'élu des républicains exclusivement. Il ne doit pas avoir, serait-ce à son insu, l'appoint des conservateurs. Pour cela une déclaration des candidats s'impose.

Ils doivent se déclarer nettement hostiles à la candidature Lachièze et prendre l'engagement formel de lutter de toute leur énergie contre le député renégat de Gourdon.

Si l'un des trois candidats refuse de souscrire à cet engagement, les républicains ont le devoir impérieux de l'exécuter sans retard.

MM. Malvy et Linol, comme M. Cocula certainement, sont ennemis des « ténèbres », ils veulent la « clarté ». Ils ont une superbe occasion de mettre leurs actes d'accord avec leurs écrits.

Pas de faux-fuyants.

Pas de côte mal taillée.

Qui est avec nous est contre Lachièze-Magne.

Qui est avec Magne-Lachièze est contre les républicains.

Il nous faut un sénateur RÉPUBLICAIN résolu à ne pas transiger avec les principes.

Il nous faut un sénateur RÉPUBLICAIN décidé à lutter en 1902, pour le triomphe de la République dans l'arrondissement de Gourdon.

Electeurs républicains, voilà la situation; réfléchissez à l'importance de votre vote et aux conséquences qu'il peut avoir pour les luttes futures.

Surtout, avant de faire votre choix, posez, au Congrès, la question que nous indiquons et exigez une réponse nette et catégorique.

A. C.

P.-S. — On nous affirme que les délégués conservateurs seraient convoqués au Congrès de Gourdon.

Si cela était, on serait en droit de se demander si certain candidat n'a pas le secret espoir de compter sur la réaction pour imposer son nom aux républicains!

Ce serait un comble !

Mais cela ne peut pas être et M. ON se trompe !

Les trois candidats, républicains de la veille, ne peuvent sans renier leur passé, conclure un pacte avec la réaction. Nous conservons donc l'espoir que le Congrès de Gourdon sera un Congrès RÉPUBLICAIN, car il s'agit de prendre une décision intéressant uniquement le parti RÉPUBLICAIN.

Est-ce que les réactionnaires nous appelleraient, eux, dans leur réunion préparatoire ???...

— Une dernière remarque qui a son importance :

MM. Malvy et Linol veulent faire un rapprochement entre le Congrès de Gourdon et celui qui a lieu à Cahors la veille de l'élection.

C'est un rapprochement qui porte à faux. Au Congrès de Cahors, TOUS les candidats exposent leur programme devant la presque unanimité des délégués.

Au Congrès de Gourdon, il s'agit de désigner un ou plusieurs candidats républicains.

MM. Malvy et Linol ont donc parfaitement tort lorsqu'ils veulent assimiler les deux réunions; il est du reste bien inutile d'insister davantage, nos lecteurs tireront la conclusion nécessaire.

A. C.

CAHORS

La candidature Combarieu

M. Abel Combarieu est candidat dans le canton du Luzech.

Nous ne nous faisons aucune illusion sur l'issue de la lutte, mais nous avons le devoir d'apprécier la circulaire qu'il adresse aux électeurs.

Ce sera pour samedi.

Correspondance

On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

Je lis la circulaire adressée par MM. Linol et Malvy aux délégués de l'arrondissement de Gourdon, et je félicite M. Cocula de n'y avoir point apposé sa signature.

Je m'étonne de voir des candidats républicains radicaux soutenir qu'ils ont le droit de faire apostiller leurs candidatures par tous les délégués d'un arrondissement. Et j'ai de la peine à saisir la correction d'une pareille manœuvre employée par des personnalités honorables qui écrivent : « La République veut la clarté ! »

J'estime, moi, que lorsque les réactionnaires et les cléricals sont appelés à désigner un candidat républicain radical, on se précipite dans les ténèbres.

J'estime donc que — de bonne foi peut-être — MM. Malvy et Linol ont commis... une gaffe.

C'est au Congrès de Cahors que tous les républicains du département vont se charger de mettre bon ordre à cette ébauche de gâchis.

Et le 7 juillet, Cocula sera le sénateur radical du Lot.

UN DELEGUÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

ENFIN !...

Depuis quelques jours nos confrères locaux et régionaux annoncent à qui mieux mieux notre comparution en correctionnelle, le 15 courant, où nous sommes appelés en compagnie de M. Colrat, par l'abbé Magne, l'homme à l'épiderme sensible.

Nous seuls, les intéressés, nous ignorions la chose.

Enfin, hier soir, sur le coup de 8 heures, un aimable huissier est venu nous remettre le petit poulet !

Nous sommes assignés pour le 13 et non le 15 juin.

Notre crime est grand, nous avons eu l'audace de malmener un brin un homme qui, chacun sait ça, s'est montré dans ses polémiques, un modèle de courtoisie; dans les réunions publiques un modèle de tenue; dans sa vie publique un modèle de vertu !

Notre crime est grand !!!

On nous le fait bien voir !

M. l'abbé Magne nous demande :

Deux mille francs de dommages-intérêts.

Dix insertions dans les journaux locaux ou régionaux (à deux cents francs l'une, vous voyez le total !!!).

Ajoutez à cela les frais du procès et... les peines édictées par la loi !!!!!

Pauvre de nous !

Est-ce que M. l'abbé aurait besoin de la forte somme ?

Qu'il nous prévienne, en ce cas; nous n'avons pas de rancune et nous ouvrirons une souscription.

Comme bouquet, on nous affirme que l'avocat de M. Magne serait... Chut ! soyons discret. Mais ce serait drôle !...

— * * *

Ça y est !

La *Dépêche* de ce matin annonce que M. Besse est l'avocat de M. Magne.

M. Besse tient sa vengeance !!!

Si l'honorable M. Besse obtient notre tête nous le supplierons de se rendre auprès du Président de la République pour obtenir notre grâce !!! Nous nous engageons dès maintenant à payer les frais de déplacement.

A. C.

Manufactures de Tabac

M. Viellescazes, vérificateur de 2^e classe près la direction de Cahors est nommé vérificateur hors classe.

M. Crochard, vérificateur de 4^e classe près la même direction et nommé vérificateur de 3^e classe.

Théâtre de Cahors

Contrairement à ce qui avait été annoncé, c'est samedi prochain, 8 juin, que l'excellente troupe G. Azais, donnera sur la scène de notre ville une représentation de

LA VIE DE BOHÈME

Drame lyrique en 4 actes tiré du roman de Murger musique de Puccini.

Le succès obtenu, dans les principaux théâtres par cette belle œuvre, le talent des artistes vanté par tous nos confrères de la région, attireront certainement foule au théâtre samedi soir.

PROGRAMME DES 7^{me} et 8^{me} de Juin

PROGRAMME DES 6 et 9 JUIN 1901.

Allegro militaire.	Sousa
La Sirène, ouverture.	Auber
Sérénade.	Pierné
Haydée, fantaisie.	Auber
Valse Bleue.	Margis
L'Œil Crevé, quadrille.	Hervé

De 8 h. à 9 h. 1/4. (Allées Fénélon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 4 au 6 juin 1901

Décès

Lagrillière, Louis, cultivateur, 83 ans à l'hospice.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
5 Merc.	+ 27.5	+ 18	770	Beau, Pluie.
6 Jourd.	+ 25.5	+ 19	769	Beau, Nuages.

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Beau.

D^r HERBEAU.

Arrondissement de Cahors

LALBENQUE. — Election au Conseil d'arrondissement. — On nous annonce la candidature radicale de M. Guilhem, maire de Lalbenque, à l'élection au Conseil d'arrondissement dans le canton de Lalbenque, contre M. le docteur Combarieu, conseiller sortant, réactionnaire.

Les électeurs disciplinés du canton de Lalbenque, comprenant où sont les intérêts de la démocratie, voteront en masse pour M. Guilhem, dont le succès est assuré.

LIMOGNE. — Incendie. — Hier soir, vers 3 heures, un violent incendie s'est déclaré dans l'hôtel de M. Couderc.

Comme il n'y a dans notre ville aucun moyen pour combattre les incendies, l'hôtel et les dépendances ont été la proie des flammes.

Les pertes sont très importantes. Espérons que ce sinistre amènera notre municipalité à faire l'achat d'une pompe et à organiser un corps de pompiers.

Arrondissement de Figeac

ISSENDOLUS. — Election des délégués et d'un suppléant. — Délégués : MM. Grimal, maire, Chalvet, adjoint. Suppléant : M. Dellac Louis, conseiller municipal. Tous trois radicaux.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Monsieur le Rédacteur, Permettez à un spectateur attristé de l'agitation politique créée dans l'arrondissement de Gourdon par une multiplicité de candidatures radicales de venir faire part aux lecteurs de votre vaillante feuille de quelques considérations qui me paraissent de

nature à poser la question électorale sur son véritable terrain.

Je ferai abstraction de toutes les personnalités qui se réclament du programme radical, pour envisager les conditions de la lutte au point de vue des principes véritablement démocratiques.

Et pour donner à mes réflexions plus de généralité, pour laisser à la discussion un caractère plus impersonnel, je désignerai les candidats par trois lettres de l'alphabet : P. R. S.

Donc, trois conseillers généraux républicains avancés voudraient briguer les suffrages des délégués sénatoriaux du Lot le 7 juillet prochain; et les adversaires d'un Congrès prétendent que c'est là actuellement la seule solution acceptable. Il conviendrait autrement dis-ils de convoquer au Congrès tous les délégués de l'arrondissement sans distinction de nuance politique pour la désignation du candidat unique.

Jamais proposition plus contraire à la logique n'a été soumise au bon sens des hommes militants d'un parti. Comment, on dirait qu'il s'agit de procéder à une élection sénatoriale dans un département où l'élément radical n'est pas en majorité. Or, c'est un sénateur radical qui a disparu et, logiquement les 420 voix radicales du collège sénatorial doivent avoir la prépondérance dans l'élection prochaine.

Il n'est donc pas admissible que les partisans de tous les retours en arrière puissent venir fausser le résultat du scrutin, et cependant, la campagne actuelle est menée de telle façon que les conservateurs seraient les maîtres de la situation si nos amis politiques ne déjouaient pas leurs manœuvres.

Supposons, en effet, que les voix radicales, au 1^{er} tour de scrutin se répartissent de la manière suivante :

P : 200 suffrages.
R : 120 —
S : 100 —

Les 200 suffrages de délégués conservateurs ou modérés se reporteront nécessairement sur le candidat le moins apprécié par les électeurs radicaux, c'est à dire sur le candidat S, qui bénéficierait ainsi d'un supplément de voix considérable et le premier tour de scrutin donnerait approximativement les résultats suivants :

P : 205 voix
R : 135 —
S : 380 —

Ainsi le candidat S, d'après les décisions prises le 22 mai, alors que 190 voix cléricales auraient occasionné sa majorité relative et que 310 radicaux auraient manifesté leurs préférences pour une candidature moins agréable aux délégués conservateurs serait cependant l'élu.

Si nos amis acceptent la possibilité d'une surprise semblable c'est que, véritablement les idées logiques ne se présentent plus dans leur esprit. Et dans tout le département du Lot on admettra que les coalitions les plus contraires à la loyauté politique sont licites, pourvu qu'elles assurent le triomphe d'une personnalité.

Déjà, dans l'arrondissement, en 1898, 4,000 voix républicaines modérées, augmentées de 6,000 suffrages réactionnaires ont triomphé de 9,300 voix radicales. Il s'agit de savoir maintenant, si les 200 suffrages des ennemis de nos institutions feront pencher la balance en faveur de celui des candidats qui présentera le plus de garanties à nos adversaires politiques.

Non, il n'est pas possible qu'une pareille pratique soit acceptée. Et, dès lors, en l'absence d'une candidature modérée ou conservatrice la désignation d'un candidat UNIQUE par un CONGRÈS RADICAL s'impose.

Si les modérés et les conservateurs ont un candidat au 1^{er} tour l'engagement du 22 mai nous réserve moins de surprises. Pourtant, il pourrait permettre encore à une minorité radicale d'imposer sa volonté à une majorité du même nom.

Reprenons en effet, notre hypothèse de 1^{er} tour de scrutin :

P obtient : 200 suffrages
R — : 120 —
S — : 100 —

S n'ayant pas recueilli les voix réactionnaires et modérées, se trouve en minorité. Mais, pour des raisons particulières les candidatures R et S s'étaient produites dans des circonstances qui avaient amené les électeurs radicaux à diviser leurs suffrages sur un nom plutôt que sur deux programmes. Dès lors les 220 suffrages obtenus

par R et S devraient, logiquement, pouvoir se réunir sur un même nom à un second tour de scrutin.

Il nous semble donc que dans l'hypothèse des 3 candidats maintenus au premier tour de scrutin, le candidat le moins favorisé S devrait laisser le champ libre aux deux concurrents. Ainsi les délégués radicaux pourraient indiquer nettement, au second tour, leur candidat unique du 3^e tour.

En résumé donc : un Congrès radical s'impose pour le cas où l'absence d'une candidature modérée faciliterait les manœuvres de ceux qui veulent à tout prix faire échouer un candidat radical déterminé ; un second tour de scrutin sera nécessaire, dans l'hypothèse d'une candidature modérée pour permettre aux délégués radicaux de bien manifester leurs préférences.

Veuillez agréer, etc.

FRANK

VAYRAC. — Le bureau du Comité radical socialiste de Vayrac, pour éviter toute fausse interprétation de sa délibération du 26 mai dernier, déclare qu'il s'est borné à prier M. Malvy, fils, à poser sa candidature dans le canton de Vayrac, pour le siège de conseiller général. De sorte qu'il accueillera toute autre candidature ayant un caractère politique suffisant, avec la même faveur qui s'affirmerait devant le congrès cantonal, chargé de désigner son porte-drapeau.

Ils ont défendu un principe et non une personnalité quelconque.

Vayrac, le 4 juin 1901.

Et ont signé :

Les membres du bureau,

Gay, président.
Granouillac, vice-président.
Garrigues Gentil, trésorier.
Sireyjol, assesseur.
Garrigues Louis, secrétaire

STRENQUELS. — M. Lachèze, délégué sénatorial, qualifié par nous d'opportuniste, nous prie de rectifier cette assertion. M. Lachèze se déclare nettement radical.

Tant mieux. La rectification nous est plutôt agréable.

EXCURSION

à Roc-Amadour, Padirac, Autoire et Saint-Céré

La Section d'Auvergne du Club Alpin Français, à laquelle s'étaient joints le président et quelques membres de la Section du Lot et de Padirac, avait organisé une excursion dans notre département, à l'occasion des fêtes de Pentecôte. L'itinéraire, très heureusement choisi, comprenait la visite de ce que le Causse de Gramat offre de plus intéressant et de plus beau.

Partis de Clermont le samedi 25 mai, les membres de la Section d'Auvergne sont arrivés le même jour, à 8 h. du soir, à Roc-Amadour. Ils furent reçus à leur arrivée par quelques-uns de leurs collègues du Lot. Les logements avaient été préparés par les soins du secrétaire général de la Section du Lot et de Padirac, M. le docteur Brun, de Saint-Céré, et une table abondamment servie attendait à l'Hôtel Notre-Dame, les nombreux excursionnistes. Il est inutile de dire que le repas fut très gai et que déjà la nuit était fort avancée lorsqu'on se retira.

Le jour de Pentecôte, à 6 h. du matin, arriva une caravane d'étudiants, qui, sous la conduite de M. le docteur Giroi, de la faculté de Clermont, devaient nous suivre dans toute l'excursion projetée. Contrairement à l'adage latin « tarde venientibus ossa », ces derniers venus furent plus favorisés que les membres de la Section d'Auvergne arrivés, la veille, à nuit close : ils eurent la bonne fortune de voir se dérouler subitement, sous leurs yeux, des hauteurs de l'Hospitalet, le radieux paysage de Roc-Amadour, baigné de soleil, à cette heure si douce d'une matinée du printemps, où la lumière s'adoucit encore des dernières brumes de l'aurore.

Alpinistes et étudiants commencèrent aussitôt à parcourir Roc-Amadour. Ils en explorèrent les moindres recoins, depuis le pont de l'Alzou et les antiques portes de la ville, jusqu'au faite du château, sans oublier le sanctuaire plusieurs fois séculaire. Il fallait se presser du reste et courtes étaient les heures à passer dans ce lieu plein de charme, de pittoresque et de poésie.

Dès 9 heures, les groupes devaient se rassembler pour le départ. Chacun fut exact et bientôt les voitures lourdement chargées, emportaient les touristes vers d'autres merveilles du Causse, non sans que tous se soient souvent retournés pour revoir encore ce Roc-Amadour accroché au flanc d'une gigantesque falaise.

Une heure de route à peine et nous arrivions à Alvernac. Quelques instants après, nous nous retrouvions tous à l'Hôtel Branche. La table était admirablement servie, la course matinale avait aiguillé l'appétit, aussi fut-il fait largement honneur au déjeuner ; il est vrai qu'alpinistes et étudiants ont une réputation proverbiale de bon appétit et certes l'hôtelier a dû s'en apercevoir et s'en réjouir comme il convient à un maître d'hôtel soucieux de sa réputation culinaire.

Le déjeuner était à peine terminé, que nous montions en voiture pour nous rendre à Padirac. Tous sentaient à distance l'attraction du gouffre et chacun avait hâte de descendre dans ce palais de ténébres. Point n'est besoin de donner ici une description de cet abîme, où merveilles succèdent aux merveilles, où l'on pénètre avec une secrète terreur et d'où l'on est sorti ravi. La visite fut longue, très longue même, tout fut vu et admiré et lorsqu'enfin nous en sortîmes, au lieu du soleil et du ciel bleu, nous trouvâmes le Causse couronné de sombres nuées que des éclairs zébraient en tous sens de leurs fulgurantes clartés. Un orage épouvantable, avec des coups de tonnerre formidables, une pluie diluvienne, voilà qui n'était guère compris dans le programme de la journée !... Il fallut faire contre mauvaise fortune bon cœur et attendre patiemment la fin de la trop copieuse bénédiction céleste.

Enfin, les nuages devinrent moins menaçants et, sous la pluie, à travers les flaqués d'eau qui par endroit coupaient le chemin, nous pûmes regagner la route où nous attendaient les voitures qui devaient nous conduire à Autoire. La route fut délicieuse, toute embaumée du parfum des fleurs qui, de chaque côté, émaillaient les prairies. Vivement emportés par les excellents chevaux du Causse, nous arrivâmes bientôt dans une gorge étroite, hérissée de rochers, dépourvue de végétation. Au fond, près d'un moulin rustique, bouillonnait un torrent. Devant nous, nous n'apercevions qu'une masse de rochers barrant l'horizon et, au loin, nous entendions la clameur des eaux qui se brisaient, furieuses, contre les blocs encombrant leur lit. Quelle désolation dans ce coin de terre ! quelle aridité !

Tout à coup, après avoir franchi un pont aux pierres branlantes, au détour du chemin, la gorge s'ouvrit devant nous. A nos pieds, dans un ravissement des yeux, s'étalait la vue splendide de la vallée de Saint-Céré, tandis qu'au loin le Ségala et les premiers contre-forts du plateau central étageaient leurs masses sombres, coupées de vallées profondes, qu'estompaient déjà d'outremer les brumes du soir ! Tout là-bas, à l'extrême horizon, dans cette féerie du crépuscule, un rayon de soleil teintait d'or et de rose une colline incon-

nue. A droite de la route, la falaise se dressait, fantastique, au-dessus de nos têtes ; à gauche, c'était le torrent qui, maintenant, dans un saut magnifique, précipitait sa course vers la plaine prochaine. De toutes parts, au travers des éboulis, montait un flot de verdure et la grande voix du torrent troublait, seule, le silence de ce lieu. De l'autre côté de la rive, la montagne se dressait, terrible, avec son vieux château-fort troglodytique. Lentement, nous descendîmes vers Autoire, avec le regret de quitter si vite un site si grandiose. Lentement aussi, nous traversâmes la petite cité où le passé a laissé tant de souvenirs précieux que le temps et surtout les hommes ont bien voulu épargner et enfin, arrivés dans la plaine, sous les peupliers et les noyers, suivant le cours du torrent de naguère, transformé maintenant en paisible ruisseau, nous nous dirigeâmes vers Saint-Céré.

Quatre-vingts touristes ne passent pas, inaperçus, dans une ville ; aussi, nombreux étaient les curieux qui attendaient notre arrivée. Quelques instants après, alpinistes et étudiants Clermontois se trouvaient réunis à l'Hôtel Orliac, autour d'une table couverte de fleurs et de roses. Au champagne M. Lenoir, président de la section d'Auvergne, dans un toast charmant, a levé son verre, à la Section du Lot et de Padirac et dit la joie de tous les siens d'être venus dans un pays si merveilleux. M. Depeyre, président de la Section du Lot, s'est levé aussitôt après. Dans une improvisation heureuse, il a porté la santé de nos collègues de la Section d'Auvergne, non sans les avoir remerciés d'être venus visiter notre contrée, les invitant à ne pas oublier la route qu'ils venaient de connaître. Ces toasts furent salués de bans joyeux et minuit sonnait lorsque nous allâmes prendre un repos bien gagné.

Le lendemain matin, dès 5 heures, toute la caravane se trouvait réunie devant l'Hôtel Orliac et bientôt nous roulions vers Bretenoux, saluant au passage la grotte de Presques et admirant de trop loin, hélas ! le château si imposant de Castelnaud, que nous aurions tant voulu pouvoir visiter.

En gare de Bretenoux, vite on se serra une dernière fois la main, en se disant non pas adieu, mais au revoir, et nous partîmes les uns vers Saint-Denis, les autres vers Aurillac.

RAVOUX

Membre de la Section du Lot et de Padirac du Club Alpin Français.

BULLETIN FINANCIER

Après un début très lourd, le marché s'est relevé en clôture à la suite de demandes provoquées par les bas cours pratiqués.

Le 3 0/0 fournit à 101,10 après 100,85 au plus bas.

Le 3 1/2 0/0, cote 101,42 derniers cours.

Le Comptoir National d'Escompte cote 588.

Le Crédit Foncier a passé de 666 à 670. La nouvelle opération à laquelle procède actuellement le Crédit Foncier, rencontre chez les intéressés l'accueil le plus empressé et il est certain qu'elle obtiendra le plus légitime succès qu'elle mérite ; on sait que cet Etablissement porte son capital à 200 millions par la création de 50.000 actions nouvelles, réservées par privilège aux actionnaires anciens au prix de 612,50.

Le Crédit Lyonnais à 1,036 et la Société Générale à 618 n'ont pas varié.

Nos chemins ont baissé.

Le Suez clôture à 3,160.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure est à 71,65, l'Italien à 97,82, le Russe 3 0/0 1881 à 85,20 ; le Serbe 4 0/0 est en hausse à 71,70. Le Turc D finit à 25,07, la Banque Ottomane à 552.

Sur le marché en Banque, les Actions Porcherine Limites se traitent activement à 135.

L'action Morenila-Linarès est demandée à 113,50.

Tribunal de commerce de Cahors

Les créanciers du sieur PEZET, marchand de grains demeurant à Cahors sont invités à se rendre le 9 juillet 1901, à 3 heures du soir, salle d'audience du Tribunal, pour faire vérifier leurs créances et en affirmer la sincérité.

Ils sont invités également à produire dans le délai de 20 jours leurs pièces et bordereaux, entre les mains du greffier ou du syndic.

Le Greffier,

A. POULVEREL.

L'Aliment complet de Maxime Groult, fils aîné

à base de légumine ou caséine végétale contenant des éléments nutritifs intensifs, consistant pour les enfants au moment du sevrage et pour les y préparer, pour les vieillards, les albuminuriques, les malades, les tuberculeux, etc., L'ALIMENT COMPLET IDEAL. — Dépôt à Cahors, Maison MICHAUD-LARIVIÈRE, Place du Marché. Echantillon gratuit sur demande.

Société Ottomane du Chemin de Fer DANAS-HAMAH & PROLONGEMENTS

CAPITAL : QUINZE MILLIONS DE FRANCS

88.543 obligations privilégiées de 500 fr. 4%

Remboursables au Pair en 90 ans par tirages annuels

Intérêt annuel Fr. 20

1^{er} JUIN ET 1^{er} DÉCEMBRE

Le GOUVERNEMENT IMPÉRIAL OTTOMAN a garanti pendant toute la durée de la concession, sur les dîmes des pays traversés, une somme annuelle de Fr. 2.400.000 assurée. Frais déduits, le service des présentes obligations. Ces obligations jouissent, en outre, d'un droit de priorité sur les revenus nets de la Société, lesquels se sont élevés en 1900, pour le trafic de l'ancien réseau, à plus de UN million de francs.

Prix d'Émission : Fr. 360

En souscrivant... Fr. 25

A la répartition du 15 au 20 juin... 100

Du 25 au 31 juillet... 100

Du 25 au 31 août... 135

Fr. 360

L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à Fr. 338,25.

Le placement ressort ainsi à Fr. 5,58 0/0 non compris la prime d'amortissement.

On souscrit le 10 Juin 1901

ET, DES AUJOURD'HUI, PAR CORRESPONDANCE

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE, 7, rue Meyerbeer.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 14, rue Bergère.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54 et 56, rue de Provence.

Et dans leurs Agences, Succursales et Bureaux de Quartier, Paris et Départements.

La Cote officielle sera demandée.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des Jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 183

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXIV

LA DAME AUX YEUX BLEUS

— Croyez-moi, je regrette profondément que vous ayez été blessé par cette offre grossière, je suis sincèrement affligée qu'elle vous ait été faite et que ce soit à cause de moi. Quant à son auteur, M. de Châteauroy, j'en ne le recevrai plus ici, et j'aurai soin qu'il apprenne non seulement comment je ressens l'impardonnable usage qu'il a fait de mon nom, mais comment j'estime ce cruel outrage envers un des défenseurs de son propre drapeau. Vous avez très bien agi et très sagement fait de me faire connaître cette aventure ; en la prenant comme un affront que je n'avais aucun droit de vous faire, vous avez montré la juste indignation d'un soldat et... de ce que je suis sûre que vous êtes... d'un gentilhomme.

Il s'inclina profondément devant elle.

— Madame, vous m'avez rendu le débiteur de l'outrage de mon ennemi. Vos paroles sont une compensation plus que suffisante.

— Bien pauvre, je le crains ! Votre colonel est donc votre ennemi ?... pour quelle rai-

son ?..

Il réfléchit un instant.

— C'est à peine si je le sais. Nous sommes antagonistes, je suppose.

— Mais est-il ordinaire aux officiers d'un rang aussi élevé que le sien de montrer autant de méchanceté vis-à-vis de leurs soldats ?

— Pas du tout. Dans l'armée française surtout ; quoique presque tous les officiers sortant du rang eux-mêmes, soient plus sujets à avoir des préventions et de mauvais sentiments contre leurs subordonnés, de même qu'à user de favoritisme, que ceux qui entrent d'emblée dans le régiment avec un grade supérieur. Du moins, c'est là l'opinion que je me suis formée en étudiant la marche de deux systèmes différents.

— Vous connaissez donc le service anglais ?

— Oui, je le connais un peu.

— Et cependant, tout en pensant ainsi, vous préférez servir la France ?

— Oui, surtout parce que les Français savent faire les bons soldats et bien les récompenser ; c'est une armée dans laquelle un homme brave est estimé à sa juste valeur et où on ne laissera pas un vétéran mourir comme un mendiant.

— Un homme brave estimé à sa valeur et pourtant vous n'êtes que brigadier ? — pensa la princesse tandis qu'il poursuivait.

— Puisque je suis ici, madame, laissez-moi vous remercier, au nom de mes camarades, de la bonté infinie que vous avez eue d'agir avec tant de munificence sur ma simple insinuation. Votre générosité a rendu bien des cœurs

heureux à l'hôpital.

— Ma générosité ? Oh ! ne lui donnez pas un nom semblable ! Que m'en a-t-il coûté ? Nous sommes terriblement égoïstes ici. C'est moi qui vous dois de m'avoir rappelé ceux qui souffrent.

Elle parlait avec une certaine effusion de candeur et de modestie qui contrastait avec l'indifférence un peu froide de ses manières en général ; on eût dit un rayon de lumière qui laissait voir toute la profondeur et la chaleur qui, en réalité, existaient sous cette langueur d'habitudes.

Elle rompit plus encore la glace qui séparait la grande dame du soldat.

Sans qu'il s'en aperçût, la persuasion qu'il avait, par le fait, le droit de se tenir devant elle comme son égal, lui donna le maintien d'un homme qui exerce ce droit et, avec sa rapide perception, elle, de son côté, avait senti déjà, depuis longtemps, que ce brigadier était un gentilhomme aussi authentique qu'aucun de ceux qui se pressaient, autour d'elle dans les palais.

Son existence à elle n'avait été qu'une suite de luxe, de prospérité, de sérénité, et de jouissances ; l'adversité qui, elle pouvait s'y méprendre, avait pesé sur celle de Cecil, possédait un singulier intérêt pour elle.

Elle avait été au courant de nombreuses calamités et en avait secouru beaucoup ; mais ces calamités étaient toujours restées à une grande distance d'elle, elles ne l'avaient jamais touchées de près ; en présence de cet homme elles semblaient tout proches et terri-

blement réelles.

Elle l'amena à lui parler de ses camarades, de sa vie de tous les jours, de la routine harassante du service en temps de paix et de ses épreuves en temps de guerre.

Il lui raconta l'histoire de Léon Ramon ; et tandis qu'elle l'écoutait, il vit un nuage se lever et obscurcir l'éclat de ces yeux que les hommes se plaignaient de ne jamais voir attendrir. La fidélité même avec laquelle il lui dépeignit les amères souffrances que l'on supportait parfois, et la rude noblesse que l'on rencontrait souvent dans cette grande famille militaire dont il était devenu l'un des fils d'adoption, l'intéressa par son contraste même avec tout ce qu'elle connaissait de son propre monde.

La voix de Cecil avait toujours son ancienne douceur, ses manières conservaient toujours leur ancienne grâce ; il s'y joignait une gravité et une éloquence naturelles que la sombre tristesse de sa destinée et ses sympathies pour ceux que le malheur avait visités, lui avaient apportées.

Il oublia totalement leurs positions respectives ; il se souvint seulement que pour la première fois depuis tant d'années il jouissait du charme de la conversation d'une femme parfaitement distinguée, d'une beauté incomparable et d'une intelligence vive et délicate.

(A suivre.)

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VIII

LE JUIF YACOPOULO

Hercule et Aimable distinguèrent des masses confuses qui se mouvaient dans la nuit.

— Si nous avions poussé droit devant nous, nous les aurions rencontrés et nous n'aurions jamais pu leur échapper.

— A savoir, proféra Aimable Doucet, qui partageait ordinairement les façons de voir optimistes de son inséparable.

— Bien dit, Aimable, ajouta le Marseillais. Nous autres, nous nous tirons toujours d'affaire !

— Tant mieux ! matelot... Prenons à droite et obliquons un peu, dans une petite heure nous serons au camp des maudits.

Les trois compagnons se remirent en marche et, comme l'avait dit Antonios, ils arrivèrent avant l'heure achevée aux abords du camp d'Omer Vrione, qu'ils supposaient à peu près désert.

— Conduis-nous, maintenant, camarade, fit Antonios. Tu connais l'endroit où est la tente de Bakolas ?...

— Té, regarde, là-haut, ces queues de cheval, les reconnais-tu ?

— Oui, ce sont celles qui surmontaient la tente de Gogos.

— Et qui la surmontent encore.

— Allons, nous y sommes !

— Coquin de sort, ils ont laissé trop de monde ici... Entendez-vous ?

Des bruits de voix s'élevaient, indiquant la présence de nombreux soldats laissés à la garde du camp. Antonios serrait les dents et crispait les poings.

— Tonnerre ! nous ne partirons pourtant pas sans avoir rien tenté ?

— Té, bagasse ! je le crois. Pas moins, qu'on ne va pouvoir aller tout de go, tous les trois, jusqu'à la tente de Gogos, en fumant sa pipe.

A ce moment, une immense clameur s'éleva au loin, en même temps que crépitait une fusillade et que s'embrasait l'horizon, du côté de Missolonghi.

— Ils donnent l'assaut, fit le Marseillais.

Un nuage rouge s'élevait, s'étendant autour de la ville, et sous ces vapeurs lourdes, les remparts de Missolonghi dessinaient leurs contours en même temps que se montraient, à l'entour, des colonnes compactes d'ennemis.

Presque aussitôt, de cent points à la fois, à l'intérieur de la ville, des brasiers s'allumèrent qui lui formèrent comme une ceinture de feu. Dans l'éloignement, ces différents foyers semblaient se rejoindre. Les flammes montaient, hautes et claires, inondant la plaine de lueurs, et les Turcs, surpris de voir tous

leurs mouvements révélés à l'ennemi, s'arrêtaient, indécis.

Mais les assaillants étaient plus de dix mille; les défenseurs de la ville n'étaient qu'au nombre de quelques centaines: les troupes d'Omer Vrione se ruèrent donc à l'assaut, avec une impétuosité que doublait la certitude du succès.

Un remous se produisit dans le camp. Aux heures des brasiers allumés par les défenseurs de Missolonghi, il était facile de suivre l'action.

Tous les soldats des tentes et des bagages se portèrent sur le côté qui faisait face à la ville, et d'où la vue n'était arrêtée par aucun obstacle.

— Ça va bien, dit Hercule. Nous pouvons nous risquer.

Le Marseillais, Aimable Doucet et Antonios s'aventurèrent à travers les tentes, en se faufilant par les parties abandonnées.

— Nous y voici, Aimable. Fais le tour par la droite, mon bon; moi, je vais passer par la gauche. Toi, collègue Antonios, passe par là.

Ce disant, Hercule Lefort fendait la toile, sur le derrière de la tente, pour ouvrir un passage au maître d'équipage.

Les deux Français tournaient la tente en sens opposé: un cri s'acheva en râlant, un corps tomba pesamment à terre, puis un autre. Une voix encore s'élevait et des pas précipités sonnaient sur la terre sèche, la course cessait bientôt et la voix se taisait.

Lefort avait trouvé un soldat en face de lui, au tournant, et lui avait coupé la gorge, pen-

dant qu'Aimable, d'un coup de poing sur la nuque, assommait un autre Albanais; il en restait un autre qui essaya de fuir, appelant au secours; mais, rejoint par Aimable et saisi à la gorge, il roula à terre, étranglé d'une torsion.

— Pauvres bougres ! fit Hercule. Ils auraient mieux fait d'aller voir, avec leurs camarades, ce qui se passait ailleurs.

Il entra dans la tente avec Aimable. Antonios, silencieusement, coupaient les entraves des prisonniers.

— Ah ! pitchoun, s'écria le Marseillais, en prenant Marcel dans ses bras, viens que je t'embrasse. Ça me fait plaisir, qué, de te retrouver !

Marcel répondit, de bon cœur à l'accolade de son compatriote.

— Zou ! maintenant, donnons-nous de l'air !

Un spectacle inattendu le retint immobile. Antonios avait coupé les liens de tous les prisonniers, [sauf ceux d'Empresterios. Il semblait craindre de toucher son capitaine. Enfin, brusquement il se décida, coupa les liens. Empresterios se dressa. L'ancien maître de la *Proskrousis* se tenait devant lui. Le capitaine le regardait, la face contractée. Antonios baissait humblement la tête.

— Donne-lui donc la main, capitaine, il le mérite bien, le pauvre !

(A suivre).

COUPONS

des tissus imprimés des Vosges et d'Alsace, spécialement pour marchands forains. **Wolfesperger** Epinal.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 2 juin 1901.

V^o Nacla : Chronique. — Eugène Fourrier : La Traite. — Mathilde Alamic : Robert Dys (suite). — Henry Kistemaekers : La Baronne des Saules (suite). — M^{me} Jean Pommerol : Une femme chez les Sahariennes (suite). — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jules Gros : L'homme fossile (suite). — Variétés.

Lectures pour tous

A ce besoin de s'instruire, de tout savoir, qui est la marque de notre époque, il n'est pas de publication pour répondre plus complètement que les *Lectures pour tous*, la revue si populaire éditée par la Librairie Hachette et Compagnie.

A côté d'études de vulgarisation, traitées sous une forme attrayante et accessible à tous, elle publie des articles vivants et pittoresques, des récits de voyage et d'exploration, de captivantes nouvelles. A tout cela vient s'ajouter l'attrait d'une illustration merveilleuse qui à chaque page met sous les yeux du lecteur un aspect saisissant de la réalité.

Voici le sommaire du N^o de Juin : L'Histoire de France par la chanson; Le collier de la Reine; Une escroquerie historique; Sorciers et Magiciens; L'accusateur imprévu, roman; Un mariage par carte postale, nouvelle, par H. de Gorsse; Les péripéties d'une mission française au Yun-Nan; Droit au travail et droit de grève; Prouesses et facéties d'un bon géant; Les épreuves de Turlupin; Conte du temps jadis, par Jérôme Doucet.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. départements, 7 fr. Etranger, 9 fr. Le Numéro, 50 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^o, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6^e

Sommaire du n^o 1462, du 1^{er} juin 1901.

Les reptiles au muséum d'histoire naturelle, par Bruyère. Un ennemi du café du Kouïlou, par E. Fleutiaux. — La musicothérapie appliquée à l'anesthésie provoquée, par le docteur Capitan. — Procédés d'épuration domestique des eaux de boisson, par Edmond Bonjean. — L'origine de l'instinct du coucou, par le D^r L. Laloy. L'organisation militaire des chemins de fer anglais, par D. L. — Point de fusion de l'or. — Les animaux et le mobilier, par L. Genty. — Les maladies des oranges, par P. de M. — Les navires les plus rapides, par D. — Chronique. — Les pipes minuscules de Gouda, par Delauney.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7^e. Sommaire du numéro 2306 du 8 Juin 1901.

GRAVURES. — Portraits : M. Edmond Rostand, de l'Académie Française. — M. le marquis de Vogüé, de l'Académie Française.

Paris : Promenade de la reine Ranavalao. — A l'exposition d'horticulture : La sortie, après l'orage. — Le puit fleuri.

Italie : Florence : Monument de Benvenuto Cellini.

Départements : L'école militaire de La Flèche : Façade du bâtiment de l'Etat-Major sur la cour d'honneur. — Portail d'honneur. — La chapelle. — Statue d'Henry IV, dans le vestibule d'honneur. — Salle d'escrime. — Arrivée de M. Loubet, au Prytanée. — L'équitation. — L'exercice de gymnastique. — Le portique. Le dortoir. — Le réfectoire. La bibliothèque.

Norvège : Christiania : La statue de Tordenskiöld. — La foule attendant le cortège. — Le port et la place Tordenskiöld.

Ile de Ceylan : Les prisonniers boërs, au camp Dyatalava. — Vue générale du camp. — Le 72^e anniversaire de la naissance du président Krüger.

Allemagne : Berlin : L'Empereur, l'Impératrice d'Allemagne et le général Bonnal, aux manœuvres. — Arrivée de la reine Wilhelmine à la Porte de Brandebourg.

Nécrologie : Les généraux Maillard et Godin. — M. Huonde Pénanster. — M. Eugène Manuel. Armée : L'insigne des Taupins (Ecole Polytechnique).

Beaux-Arts : La distribution des prix aux enfants de l'Ecole maternelle, par Geoffroy.

TEXTE. — Chroniques : Courrier de Paris, Théâtres, par H. Lemaire; Musique, par A. Boissard; Variétés : Le bain, par G. Lenôtre; Le Prytanée militaire de La Flèche, par X.; Petites enquêtes d'intérêt social : La crise viticole dans le Midi, par H. de Boussane; Le monument de Tordenskiöld, à Christiania, par E. Chauvin; L'insigne des Taupins, par M. O.; Salon, par O. Merson; La semaine illustrée, par N. Nozeroy.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres. Semaine illustrée, par N. Nozeroy; Sport, par A. Wimille, Courses, par Archiduc, Les Livres, par A. B.

Nouvelle : Scènes de la vie parisienne. La bonne divette, par Aug. Germain, illustrations de Slan.

Le numéro 50 centimes.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

SAINT-NICOLAS. — 22^e année. — Sommaire du n^o 27 — du 6 Juin 1901.

En mission scientifique, par Marthe Bertin. — La première colonie de vacances, par S. E. Robert. — L'héritage du Fakir, par Eud. Dupuis. — Le grand duel de Pierrot et d'Arlequin, par G. Fath. — Saint Nicolas à l'exposition de l'enfance. — Boîtes aux Lettres. — Tirelire aux devinettes. — Concours, etc.

Illustrations de A. Birch, Guydo, Ed. Zier, G. Fath, Rudnicki.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1488^e livraison (8 juin 1901).

Le rubis de Lapérouse, par G. de Beauregard. — Le musée de l'enfance au petit palais, par Edmond Renouard. Le chemin de fer et les fauves du centre de l'Afrique, par Fr. Ancis. — Cœur brisé, par M^{me} la C^o de Houde-tot. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n^o 23 (8 juin 1901).

1^o La Mission Hostains-d'Ollone, par capitaine d'Ollone.

2^o A travers le monde : Tolède. — La nouvelle expérience du Dr Sven Hedin au Tibet, par Charles Rabot.

3^o A travers la nature : Les ânes sauvages, par G. Labadie-Lagrave (fin).

4^o Conseils aux voyageurs : Pour les voyageurs-collectionneurs. Les oiseaux de mer. — Les nids des Goélants et des Mouettes. — Diverses espèces de Goélants. — Diverses variétés de Mouettes, par Henri Coupin.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et l'**Oïdium**; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthraxose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque **LE VOLCAN**.

A CAHORS s'adresser à **M. DESPRÉS**, ingénieur Agent général de la Compagnie.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les

autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1901, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1^o Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de *Savenay* : première classe, 100 fr. — Deuxième classe, 75 fr.

2^o Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de *Savenay*. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : première classe, de 0.134. — Deuxième classe, de 0.09072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1^{er}, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du *Croisic* et de *Guérande à Châteaulin* et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez);

Le 2^{me}, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares;

Le 3^{me}, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04 x 0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.